

Revue de presse du 09/04/2013



Doubs. Ne plus battre en retraite

Transmettre son exploitation, ça se prépare. Une installation aussi. La Confédération paysanne huile le système. Exemple, hier, à l'EARL de Mortary à Orchamps-Vennes.



Anne et Michel Cartier ont fait le choix « pas anodin » de la transmission. Et pour réussir son départ à la retraite, leur choix s'est porté sur le diagnostic agriculture paysanne. Photos Nicolas BARREAU

Jus de pommes bio. Café. Drapeaux couleurs Confédération paysanne. L'accueil chaleureux bienvenu pour contrecarrer les effets du vent glaçant les hauteurs d'Orchamps-Vennes. C'est ici que Michel a grandi. Puis repris la ferme de ses parents en 1981. Avant de développer l'exploitation de manière « extrêmement productiviste ». 22 hectares, puis 30, puis 40 et toujours plus de lait. Jusqu'à tout remettre à plat.

« On s'est rendu compte de l'incohérence du système. Qu'il nous fallait réfléchir... » L'heure d'une agriculture raisonnée avait sonné. Puis, il y a 5 ans, celle du bio, « Aujourd'hui, nous produisons bien moins et gagnons plus, en travaillant un peu moins... » Une production de 169.899 litres de lait AOC comté livrée à la coopérative biologique de La Chaux de Gilley. « Avec Anna, mon épouse qui est à la tête de l'EARL (depuis 1996), nous vivons bien... »

Seulement voilà, à 59 et 57 ans, le temps de la retraite approche. « Et en matière d'agriculture, mieux vaut y penser, tôt, très tôt... », a rappelé en préambule Attal Mottet, elle-même agricultrice à La Plasne dans le Jura, venue présenter le « Diagnostic agriculture paysanne ».

Un outil pour le plus grand nombre

Une sorte « de photographie de l'exploitation », effectuée sur les bases d'une année comptable et enrichit de plusieurs rencontres-étapes, individuelles, puis collectives. « La diversité des profils des exploitations des cédants ne fait qu'enrichir les échanges et permet d'aller plus loin dans l'état des lieux... », a expliqué Anne Mignerey, animatrice du syndicat.

Une fois l'ensemble « décanté » et « les données digérées par les logiciels » le diagnostic est matérialisé sous la forme d'une marguerite. Dont chacune des pétales représente une des six mamelles de l'agriculture paysanne : travail avec la nature, qualité des produits, répartition, autonomie, développement local et transmission. Et au niveau de chaque pétale, une évaluation en pourcentage, la marge de développement et les améliorations potentielles.

« Un outil fonctionnel et un temps de travail satisfaisant... » Telle est la conclusion de la fiche type, éditée pour l'EARL de Mortary. Donc pas de bons, ni de mauvais élèves. « Ce n'est pas le but ». Juste, les forces, les faiblesses, la réalité de l'exploitation accessible à tous. Et qui doit permettre à terme d'établir un répertoire des fermes diagnostiquées, outil idoine dédié « aux futurs repreneurs, mais aussi aux collectivités et élus, aux étudiants et lycéens agricoles... » Le but de la confédération paysanne.

Et la demande est forte (voir ci-contre), si l'on en croit les échanges nourris deux heures durant entre exploitants, élus, représentants des conseils régional et général, de la chambre d'agriculture, de voisins paysans, retraités ou pas, des coopératives et des enseignants de la filière.

Un premier pas a été fait. Même si Michel et Anne savent « que le chemin sera encore long ! » Seule certitude : « dans deux ans, on arrête, retraite ou pas. »

Assainir le marché

Le choix de la transmission n'est « pas anodin » a rappelé Michel Cartier avec émotion : « mais cela correspond à notre philosophie ! » Trouver une exploitation est tout aussi lourd. Comme l'attestent les interventions des jeunes repreneurs cherchant à s'associer ou à reprendre une exploitation ici. Pêle-mêle : « Les agriculteurs que l'on rencontre ont du mal à nous donner un prix. On a la sensation que cela entretient une sorte de surenchère... » « Il faut sortir des clichés que les jeunes ne viseraient que de gros GAEC... » « Ce diagnostic me paraît un outil intéressant pour le cédant comme pour le repreneur... » « Il faut assainir le marché... » « Pourquoi ne pas mettre en place une table ronde et un syndicat des jeunes repreneurs ? »

Damien ROSET

Territoire-de-Belfort. Bavilliers. Mise en place de l'accueil péri-éducatif



Les parents ont soulevé de nombreuses interrogations. Photo Michel Grivet

La municipalité de Bavilliers a, samedi, présenté les modalités d'application de la réforme des rythmes scolaires.

Les parents étaient nombreux, samedi matin au centre Jean Moulin de Bavilliers, pour prendre connaissance des nouveaux rythmes scolaires programmés par la commune dès la rentrée prochaine.

Cette nouvelle organisation entre dans le cadre du décret gouvernemental visant à alléger dans le 1er degré la journée d'enseignement et rééquilibrer la semaine pour améliorer les conditions d'apprentissage. « Après vérification de la faisabilité du projet, la municipalité a décidé de mettre en place cette réforme dès septembre. L'épanouissement des enfants a toujours été une priorité des élus et vu nos compétences, nous allons redéployer nos services avec le souci d'un coût raisonnable pour contribuer à la réussite des élèves », a déclaré en préambule le maire Daniel Lanquetin.

Seulement des professionnels

Diaporama à l'appui, Isabelle Nehdi, chargée de l'éducation et de la jeunesse, a ensuite présenté les nouveaux rythmes élaborés après concertation avec les enseignants et les parents. Ils ont d'ailleurs été approuvés à l'unanimité par les deux conseils d'école. La semaine de quatre jours et demi est mise en place. Trois heures de temps péri-éducatif sont programmées à l'école élémentaire Maurice Henry de 15 h 15 à 16 h 15 et quatre séquences de quarante-cinq minutes à l'école maternelle Jacques Pignot (15 h 15 à 16 h). L'accueil périscolaire du soir jusqu'à 18 h ne change pas.

« Le temps péri-éducatif fait partie du temps scolaire. Nous avons fait le choix de recourir seulement à des professionnels et non à des bénévoles comme certaines communes. Les activités en

lien avec le projet éducatif sont abordées d'une façon détournée », a expliqué Isabelle Nehdi.

Chez les grands, ateliers sportifs et culturels, étude surveillée. Chez les plus petits, spectacle de l'école, jeux mathématiques, atelier de musique et de chant. La participation n'est pas obligatoire mais elle est souhaitée par la commune. Les inscriptions sont valables pour un trimestre. Le problème du coût est encore en suspens. « Nous souhaitons la gratuité », a précisé le maire, mais nous attendons encore les réponses concernant la participation des institutions. De toute façon il s'agirait d'une participation symbolique ».

Et le soutien scolaire ?

Le débat a suscité de nombreuses interrogations auprès des parents. De vraies questions portant sur la gratuité, le contenu des ateliers, la prise en charge des élèves en difficulté dans le privé. Gabriel Personeni, conseiller d'opposition, a regretté que « le ludique l'emporte sur le vrai soutien scolaire alors que l'on sait que de nombreux élèves ont des difficultés dans les savoirs fondamentaux ».

À ce sujet, Isabelle Nehdi a précisé que la commune propose à sa charge des heures supplémentaires mais les enseignants ne sont pas preneurs. Le directeur de l'école Maurice Henry n'était pas là pour répondre. « Cette réforme ne va pas résoudre tous les problèmes mais la commune fait le maximum pour contribuer à la réussite des élèves », a conclu le maire.

Michel Grivet

Région. Franche-Comté : l'université entre fusion et confusion...

Enseignement. Élus et enseignants-chercheurs s'étripent sur la nature du « rapprochement » à mettre en œuvre entre Bourgogne et Franche-Comté... tout en reconnaissant qu'il est inévitable.



Si la communauté des enseignants-chercheurs est réticente à toute « fusion », ce n'est pas le cas des politiques. Archives photo Ludovic Laude - L'Est républicain

Il a suffi d'un déjeuner, le 21 mars à Dijon, pour mettre le feu aux poudres. Ce midi-là, autour de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, étaient attablés les présidents des Régions, ceux des universités et les recteurs d'académie de Bourgogne et Franche-Comté, plus quelques élus.

Au menu, le « rapprochement » universitaire pour tenter d'exister, de peser (un peu) entre Lyon, Strasbourg et Paris, Besançon et ses antennes ne comptant que 21 000 étudiants environ et Dijon, 26 000 (chiffres de l'année 2011-2012).

Et de récupérer des financements « convenables » dans le cadre de la future SATT Grand Est, l'une des sociétés d'accélération du transfert de technologie situées au carrefour de l'entreprise et de la recherche, prévues dans le programme Investissements d'avenir.

Car si chacun est pour, la communauté des chercheurs-enseignants, surtout en Franche-Comté, est réticente à toute idée de « fusion ».

Ce n'est pas le cas des politiques. Marie-Guite Dufay, côté comtois, veut bien « laisser au temps, le temps qu'il faudra » pour qu'une « concertation approfondie puisse être menée sous l'égide des recteurs et du directeur de cabinet de la ministre avec les universitaires ». Mais son collègue François Patriat, versant bourguignon, est plus impatient. « On fait des réunions, des réunions, des réunions... et on n'avance pas ! », déplore-t-il. « Alors qu'on est d'accord pour que le siège de la future université soit à Besançon. »

Entre poire et fromage, chacun en a donc retenu ce qui l'arrangeait. Le projet de loi sur l'enseignement supérieur, présenté par Geneviève Fioraso en conseil des ministres, le mercredi 20 mars n'ayant pas été discuté au Parlement, et donc pas amendé, difficile en plus de s'entendre sur le

sens des mots. « Si le terme union était retenu au lieu de fusion, cela faciliterait la tâche... », soupire Marie-Guite Dufay, fâchée que certains la soupçonnent d'avoir « bradé » les intérêts de sa région.

Selon les convives, le président de l'Université de Franche-Comté, Jacques Bahi, que la plupart décrivent « consensuel » ou « modéré » lors de ce repas (Ndlr.: mais qui n'a pu donner suite à notre demande d'entretien), aurait sonné le tocsin sitôt rentré en sa paroisse.

Jean-Pierre Chevènement, le Parti communiste et d'autres sont alors montés au front pour dénoncer en vrac le caractère « infaisable » et « irréaliste » d'une fusion sur un territoire aussi étendu, l'atteinte aux « identités » des entités, le « déséquilibre » qui en découlerait dans la gouvernance, la « menace » qu'elle constituerait pour l'enseignement supérieur et la recherche dans le nord Franche-Comté, l'UTBM, les relations avec l'industrie, la Suisse... Parti seul déjeuner, Jacques Bahi, par ces prompts renforts, se vit donc très entouré en rentrant au port.

Aujourd'hui, universitaires et politiques se regardent en chiens de faïence, en attendant d'en savoir plus. « S'ils veulent être cohérents, qu'ils commencent par fusionner la Bourgogne et la Franche-Comté et leurs conseils régionaux avant de venir se mêler de nos affaires auxquelles ils ne comprennent de toute façon rien ! », s'énerve un chercheur à Besançon, attaché au caractère « rebelle » de son institution.

Le seul moyen de rétablir un dialogue de qualité serait sans doute de se référer à une autre formule incluse dans le projet de loi de Geneviève Fioraso, la « communauté d'universités », qui n'est pas sans rappeler le projet précédent d'université fédérale. Certes, tout le monde est loin d'être d'accord sur ce que le concept recouvre, mais chacun semble lui trouver du charme.

Ce qui n'est déjà pas si mal.

Peu de mobilisation à **Besançon** pour manifester contre la loi sur la sécurisation de l'emploi

Alors que les députés discutent en ce moment de la [loi sur la sécurisation de l'emploi](#), un mot d'ordre de grève a lieu aujourd'hui dans toute la France. La manifestation de Besançon a rassemblé environ 250 personnes.



© Sébastien Poirier Manifestation à Besançon contre la loi de sécurisation de l'emploi

A Besançon comme dans d'autres villes de la région, la CGT, FO, Sud Solidaires ont appelé à une journée de grève pour dénoncer des mesures qui sécurisent selon eux les licenciements. Dans le cadre de ce mouvement de grève, des perturbations ont lieu sur quelques lignes des trains régionaux. 80% des trains pour la ligne Besançon-La Chaux de Fond circulent et 50% pour la ligne Pontarlier-Dole-Saint-Claude sont prévus.



Besançon. Jacques Groperrin: « On peut s'interroger sur la fonction électoraliste de ce tram »



Jacques Groperrin

Jacques Groperrin sera la tête de liste UMP aux municipales 2014 à Besançon. Invité lors du journal de France 3 Franche-Comté dimanche soir, il a répondu aux questions de Stéphanie Loeb, dénonçant un « mensonge d'Etat » dans l'affaire Cahuzac. « *En période de crise, je crois qu'il faut avoir des projets mesurés* », estime l'ancien député à propos de la Cité des Arts et de la Culture. L'actuel conseiller régional s'interroge également sur « *la fonction électoraliste du tram* » et des « *dépenses pharaoniques* » qui lui sont liées.

Sur l'affaire Cahuzac

« Je suis proprement scandalisé. Je voudrais dire tout de même que tous les politiques ne sont pas comme cela. C'est honteux, les Français ne comprennent plus (...) C'est un mensonge d'Etat qui rejaillit sur l'ensemble du gouvernement (...) Je crois que le Président de la République n'ignorait pas, le Premier ministre n'ignorait pas, Pierre Moscovici à mon avis ne l'ignorait pas non plus. »

Sur la Cité des Arts et de la Culture

« On ne peut que se réjouir que Besançon, ville capitale, puisse avoir des installations, des organismes de ce type-là, et c'est aussi le rayonnement de notre ville capitale. Maintenant, il faudra voir à l'usage (...) Je voudrais simplement dire que par rapport au Frac, le Fond régional d'art contemporain, il sera ce que nous en faisons. Il est évident qu'il faudra faire venir des expositions, faire venir des œuvres. Est-ce que Besançon en a les capacités financières? La culture est toujours un bon investissement. Simplement en période de crise, je crois qu'il faut avoir des projets mesurés, en relation avec les finances de la ville. »

Sur le mécontentement lié aux travaux du futur tramway

« Le tram sera une affaire qui sera derrière nous. Simplement la question qu'on aurait dû se poser dès le départ, alors que Besançon doit être construit avec les Bisontins et les Bisontines, c'était quel type de tram, quel type de trajet, est-ce que Besançon avait la possibilité financière de ces dépenses pharaoniques? Dans toutes les villes où il y a eu un tram, à la fin les gens sont contents de toute manière, même s'ils ne le prennent pas (...) Moi je suis persuadé et je reste convaincu, à l'instar du ministre Jean-Pierre Chevènement, que Besançon n'a pas la taille suffisante pour avoir un tram de ce type-là. Il aurait été plus judicieux de mettre en place des bus à haut niveau de service. Enfin on peut s'interroger sur le trajet (...) Lorsqu'on ignore l'université, qu'on ignore Témis, qui est quand même une zone économique importante, et qu'on passe à la Malcombe, où il n'y a rien, on peut s'interroger sur la fonction électoraliste de ce tram ».

Région. 18 % des élèves francs-comtois aux nouveaux rythmes dès 2013



©roman - [cliquez sur l'image pour agrandir](#)

4,5 jours d'école

En Franche-Comté, 80 communes sur 791, soit 10 % des mairies ayant au moins une école, ont décidé de mettre en place la semaine de 4,5 jours dès cette rentrée 2013. Cela concerne 20.560 élèves du 1er degré, soit 18,7 % des effectifs du premier degré dans l'académie de Besançon.

Les communes avaient jusqu'au 31 mars pour demander un report de la mise en œuvre des rythmes scolaires à la rentrée 2014. En Franche-Comté, sur 791 communes ayant au moins une école sur son territoire, une petite cinquantaine (6 %) a pris du retard et n'a pas encore donné de réponse. Sur 109 705 élèves du 1er degré, scolarisés en 2013, 20 024 soit 18,2 % suivront des cours sur 4 jours et demi. "*Ces élèves bénéficieront d'un rythme pour les apprentissages fondamentaux répartis sur cinq matinées et d'un projet éducatif territorial propice à leur développement personnel*" explique le rectorat dans son communiqué polissé.

84 % des mairies reportent à 2014

Sans réelle surprise, 663 mairies ont décidé d'user de leur droit de reporter la réforme à la rentrée de 2014, principalement pour des questions d'organisation... mais aussi d'argent. Nul doute également que les élections municipales de mars 2014 soient également la cause de ces nombreuses demandes de report, histoire de ne pas froisser également les parents-électeurs réticents...

Le Doubs, mauvais élèves, le Territoire-de-Belfort, 1^{er} de la classe !

Ce sont les communes du Doubs qui, proportionnellement, rechignent le plus à mettre en place la réforme. Seules 18 communes (6,4 %) seront prêtes pour la réforme dès cette rentrée. 5.115 élèves

(11,1 %) "bénéficieront" des nouveaux rythmes. Dans le Jura et en Haute-Saône, ce sont 27 mairies qui, dans chacun des deux départements, seront opérationnelles avec respectivement 15 et 20 % d'élèves concernés.

Enfin, dans le Territoire de Belfort, huit communes sur 85 ayant au moins une école concentrent plus de 50 % des effectifs. Ces huit municipalités ont décidé une mise en place des nouveaux rythmes dès cette rentrée. Résultats, 52 % des élèves dans ce département travailleront sur 4,5 jours dès le mois de septembre

Votre commune a-t-elle choisi de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires dès 2013 ? La liste (évolutive) est à retrouver ici !

| Rythmes scolaires | Doubs | Jura | Haute-Saône | Territoire-de-Belfort |
|--|--------------|-------------|--------------------|------------------------------|
| Commune ayant au moins une école | 281 | 211 | 212 | 85 |
| Communes entrant dans les nouveaux rythmes en 2013 | 18 | 27 | 27 | 8 |
| % de communes | 6,4 | 12,7 | 12,7 % | 9,4 % |
| Effectifs scolarisés en 2013 | 50685 | 22999 | 22798 | 13223 |
| Élèves bénéficiant des nouveaux rythmes en 2013 | 5115 | 3434 | 4510 | 6965 |
| % d'élèves | 10,09 | 14,83 % | 19,8 % | 52,8 % |

redac